



COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Monsieur Amadou KONE, Ministre des Transports convoque le Président et les membres de la Commission Technique de Retrait des Permis de Conduire, le jeudi 06 décembre 2018, à 11 heures à son Cabinet, sis au 21^{ème} étage de l'Immeuble POSTEL 2001, à une réunion d'examen de plusieurs dossiers en cours devant les services du Ministère des Transports.

Lesdits dossiers portent sur des cas d'accidents de la voie publique ayant entraîné des blessures graves et des pertes en vies humaines, dont celle de Monsieur SIDIBE BRAHIMA dit BULDOZER, Comédien de Profession.

Le Ministre des Transports rappelle que, conformément à la réglementation en vigueur, les personnes mises en cause dans ces accidents de la voie publique encourent des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait définitif de leur permis de conduire.

Fait à Abidjan, le 03 décembre 2018

Amadou KONE